

France-Avignon: Insurance services**OJ S 120/2019 25/06/2019****Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier d'Avignon

National registration number: 26840016500018

Postal address: 305 rue Raoul Follereau

Town: Avignon Cedex 9

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Postal code: 84902

Country: France

Contact person: Cellule des marchés

E-mail: cellule-marches@ch-avignon.fr

Telephone: +33 432753933

Fax: +33 490871730

Internet address(es):Main address: <http://www.ch-avignon.fr>Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=435525&orgAcronyme=x7c>**I.1. Name and addresses**

Official name: Centre hospitalier du Pays d'Apt

Postal address: 225 avenue de Marseille — BP 172

Town: Apt Cedex

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Postal code: 84405

Country: France

E-mail: dir.ap@ch-apt.fr**Internet address(es):**Main address: <http://www.ch-apt.fr/>**I.1. Name and addresses**

Official name: Centre hospitalier de Carpentras

Postal address: 24 rond-point de l'Amitié — BP 60263

Town: Carpentras Cedex

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Postal code: 84208

Country: France

E-mail: direction@ch-carpentras.fr**Internet address(es):**Main address: <http://www.ch-carpentras.fr/accueil.html>**I.1.**

Name and addresses

Official name: Centre hospitalier de Cavaillon-Lauris
Postal address: 119 avenue Georges Clémenceau — CS 50157
Town: Cavaillon Cedex
NUTS code: FRL06 Vaucluse
Postal code: 84304
Country: France
E-mail: secret.dir@ch-cavaillon.fr
Internet address(es):
Main address: <http://ch-cavaillon.fr/>

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier de Gordes
Postal address: route de Murs
Town: Gordes
NUTS code: FRL06 Vaucluse
Postal code: 84220
Country: France
E-mail: secretariatdirection@hl-gordes.fr
Internet address(es):
Main address: <http://www.hl-gordes.fr/>

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier de l'Isle-sur-la-Sorgue
Postal address: place des Frères Brun — CS 30002
Town: L'Isle-sur-La Sorgue Cedex
NUTS code: FRL06 Vaucluse
Postal code: 84808
Country: France
E-mail: eco.mag.fin@hopital-islesursorgue.fr
Internet address(es):
Main address: <http://www.ch-avignon.fr>

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier d'Orange
Postal address: avenue de Lavoisier — CS 20184
Town: Orange Cedex
NUTS code: FRL06 Vaucluse
Postal code: 84016
Country: France
E-mail: direction@ch-orange.fr
Internet address(es):
Main address: <https://www.ch-orange.fr/>

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier de Sault
Postal address: quartier des Mougnes — chemin de St-Trinit
Town: Sault
NUTS code: FRL06 Vaucluse
Postal code: 84390
Country: France

E-mail: direction@hl-sault.fr

Internet address(es):

Main address: <http://www.ch-avignon.fr>

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier de Vaison la Romaine

Postal address: 18 Grand'Rue — BP 73

Town: Vaison-la-Romaine

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Postal code: 84110

Country: France

E-mail: direction@ch-vaion.fr

Internet address(es):

Main address: <http://www.ch-vaion.fr/>

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier de Valréas

Postal address: cours Tivoli — BP 97

Town: Valréas Cedex

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Postal code: 84601

Country: France

E-mail: direction@ch-valreas.fr

Internet address(es):

Main address: <http://www.ch-valreas.fr/hopital/pole-clinique>

I.2. Information about joint procurement

The contract involves joint procurement

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=435525&orgAcronyme=x7c>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=435525&orgAcronyme=x7c>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Établissement public de l'État dans le domaine de la santé

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Assurances pour les besoins du groupement hospitalier de Territoire de Vaucluse

Reference number: 19G005

II.1.2.

Main CPV code

66510000 Insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Assurances pour les besoins du groupement hospitalier de Territoire de Vaucluse (5 lots). Les marchés sont conclus pour une période allant du 1.1.2020 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) au 31.12.2024.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 12 332 971,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

The contracting authority reserves the right to award contracts combining the following lots or groups of lots:

Néant.

II.2. Description**II.2.1. Title**

Dommages aux biens mobiliers et immobiliers

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

66515000 Damage or loss insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL06 Vaucluse

II.2.4. Description of the procurement

Dommages aux biens mobiliers et immobiliers. Des Prestations supplémentaires éventuelles facultatives (PSEF) sont prévues pour la couverture d'une garantie cyber risques pour les CH suivants:

- PSEF n° 1: CH Apt,
- PSEF n° 2: CH Avignon,
- PSEF n° 3: CH Carpentras,
- PSEF n° 4: CH Sault,
- PSEF n° 5: CH Cavaillon,
- PSEF n° 6: CH Gordes,
- PSEF n° 7: CH Isle-sur-Sorgue,
- PSEF n° 8: CH Orange,
- PSEF n° 9: CH Vaison-la-Romaine,
- PSEF n° 10: CH Valréas.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique (sous-critères détaillés au règlement de la consultation) / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2020 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates :

Dans le cadre de la présente procédure, il n'y a pas de limitation du nombre de candidats admis à présenter une offre initiale. Les candidatures seront admises dès l'instant que les pièces demandées au règlement de la consultation seront complètes et que les capacités financières, techniques et professionnelles auront été vérifiées. Si l'acheteur constate que les pièces exigées sont manquantes ou incomplètes, il peut décider de demander aux candidats de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 5 jours ouvrés. ne seront pas admises:

- 1) les candidatures restant incomplètes après la demande de l'acheteur;
- 2) les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article R. 2144-1 du code de la commande publique;
- 3) les candidatures qui ne présentent pas les exigences légales et réglementaires (agrément — ORIAS).

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

En application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés de prestations similaires peuvent être conclus ultérieurement avec le titulaire.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Ces PSE étant facultatives, elles n'entreront pas dans le jugement des offres. L'acheteur décidera de retenir aucune, une ou plusieurs PSE avant la signature du marché. Des visites sont susceptibles d'être organisées début septembre 2019 (voir règlement de la consultation).

II.2. Description

II.2.1. Title

Responsabilité civile et risques annexes

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

66516400 General liability insurance services, 66513100 Legal expenses insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL06 Vaucluse

II.2.4. Description of the procurement

Responsabilité civile et risques annexes (incluant la protection juridique). Des Prestations supplémentaires éventuelles facultatives (PSEF) sont prévues pour la couverture d'une 2e ligne (majoration de la limite de garantie tous dommages confondus de 25 à 30 000 000 EUR, les dommages matériels et immatériels consécutifs étant portés à 20 000 000 EUR), pour les CH suivants:

- PSEF n° 1: CH Avignon,
- PSEF n° 2: CH Carpentras,
- PSEF n° 3: CH Cavaillon,
- PSEF n° 4: CH Orange,
- PSEF n° 5: CH Valréas.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique (sous-critères détaillés au règlement de la consultation) / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2020 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates :

Dans le cadre de la présente procédure, il n'y a pas de limitation du nombre de candidats admis à présenter une offre initiale. Les candidatures seront admises dès l'instant que les pièces demandées au règlement de la consultation seront complètes et que les capacités financières, techniques et professionnelles auront été vérifiées. Si l'acheteur constate que les pièces exigées sont manquantes ou incomplètes, il peut décider de demander aux candidats de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 5 jours ouvrés. Ne seront pas admises:

- 1) les candidatures restant incomplètes après la demande de l'acheteur;
- 2) les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article R. 2144-1 du code de la commande publique;
- 3) les candidatures qui ne présentent pas les exigences légales et réglementaires (agrément — ORIAS).

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

En application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés de prestations similaires peuvent être conclus ultérieurement avec le titulaire.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Ces PSE étant facultatives, elles n'entreront pas dans le jugement des offres. L'acheteur décidera de retenir aucune, une ou plusieurs PSE avant la signature du marché.

II.2. Description

II.2.1. Title

Individuelle accident corporel
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

66516400 General liability insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL06 Vaucluse

II.2.4. Description of the procurement

Individuelle accident corporel.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique (sous-critères détaillés au règlement de la consultation) / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2020 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates :

Dans le cadre de la présente procédure, il n'y a pas de limitation du nombre de candidats admis à présenter une offre initiale. Les candidatures seront admises dès l'instant que les pièces demandées au règlement de la consultation seront complètes et que les capacités financières, techniques et professionnelles auront été vérifiées. Si l'acheteur constate que les pièces exigées sont manquantes ou incomplètes, il peut décider de demander aux candidats de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 5 jours ouvrés. Ne seront pas admises:

- 1) les candidatures restant incomplètes après la demande de l'acheteur;
- 2) les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article R. 2144-1 du code de la commande publique;
- 3) les candidatures qui ne présentent pas les exigences légales et réglementaires (agrément — ORIAS).

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

En application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés de prestations similaires peuvent être conclus ultérieurement avec le titulaire.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Flotte véhicules et risques annexes
Lot No: 4

II.2.2. Additional CPV code(s)

66514110 Motor vehicle insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL06 Vaucluse

II.2.4. Description of the procurement

Flotte véhicules et risques annexes.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique (sous-critères détaillés au règlement de la consultation) / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2020 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates
:

Dans le cadre de la présente procédure, il n'y a pas de limitation du nombre de candidats admis à présenter une offre initiale. Les candidatures seront admises dès l'instant que les pièces demandées au règlement de la consultation seront complètes et que les capacités financières, techniques et professionnelles auront été vérifiées. Si l'acheteur constate que les pièces exigées sont manquantes ou incomplètes, il peut décider de demander aux candidats de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 5 jours ouvrés. ne seront pas admises:

- 1) les candidatures restant incomplètes après la demande de l'acheteur;
- 2) les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article R. 2144-1 du code de la commande publique;
- 3) les candidatures qui ne présentent pas les exigences légales et réglementaires (agrément — ORIAS).

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

En application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés de prestations similaires peuvent être conclus ultérieurement avec le titulaire.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

Risques statutaires des agents CNRACL et assimilés
Lot No: 5

II.2.2. Additional CPV code(s)

66512000 Accident and health insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL06 Vaucluse

II.2.4. Description of the procurement

Risques statutaires des agents CNRACL et assimilés. Des Prestations supplémentaires éventuelles obligatoires (PSEO) sont prévues pour la couverture des garanties et des établissements suivants:

- PSEO n° 1: frais de soins/décès — CH Avignon,
- PSEO n° 2: accident du travail/maladie professionnelle sans franchise — CH Apt,
- PSEO n° 3: accident du travail/maladie professionnelle sans franchise — CH Cavaillon,
- PSEO n° 4: accident du travail/maladie professionnelle sans franchise — CH Gordes,
- PSEO n° 5: accident du travail/maladie professionnelle sans franchise — CH Vaison la Romaine,
- PSEO n° 6: accident du travail/maladie professionnelle avec franchise 15 jours — CH Isle-sur-Sorgue,
- PSEO n° 7: accident du travail/maladie professionnelle avec franchise 15 jours — CH Orange,
- PSEO n° 8: longue maladie/longue durée — CH Apt,
- PSEO n° 9: maternité sans franchise — CH Gordes.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique (sous-critères détaillés au règlement de la consultation) / Weighting: 40

Price - Weighting: 60

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2020 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates
:

Dans le cadre de la présente procédure, il n'y a pas de limitation du nombre de candidats admis à présenter une offre initiale. Les candidatures seront admises dès l'instant que les pièces demandées au règlement de la consultation seront complètes et que les capacités financières, techniques et professionnelles auront été vérifiées. Si l'acheteur constate que les pièces exigées sont manquantes ou incomplètes, il peut décider de demander aux candidats de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 5 jours ouvrés. Ne seront pas admises:

- 1) les candidatures restant incomplètes après la demande de l'acheteur;
- 2) les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article R. 2144-1 du code de la commande publique;
- 3) les candidatures qui ne présentent pas les exigences légales et réglementaires (agrément — ORIAS).

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

En application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés de prestations similaires peuvent être conclus ultérieurement avec le titulaire.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Les PSE étant obligatoires, elles entreront dans le jugement des offres. Le prix retenu prend en compte la solution de base et 50 % du montant total de toutes les prestations supplémentaires, indépendamment du fait qu'elles soient retenues ou pas. L'acheteur décidera de retenir aucune, une ou plusieurs PSE avant la signature du marché.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les candidats produisent:

- une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1, L. 2141-3 à L. 2141-6 (exclusions de plein droit) du code de la commande publique et de l'article R. 2143-3 1^o du code de la commande publique (formulaire DC1 ou Dume ou document équivalent),
- justification de l'agrément pour l'organisme porteur de risque,
- pour les intermédiaires, le numéro d'enregistrement ORIAS.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les candidats produisent notamment les éléments suivants (formulaire DC2 ou Dume):

- déclaration du chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible,

— dernier rapport sur la solvabilité et la situation financière (article L. 355-5 du code des assurances — ou Solvency and financial conditions reports).

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les candidats produisent les éléments suivants (formulaire DC2 ou Dume):

- présentation de 3 références similaires récentes,
- déclaration indiquant les effectifs du candidat à la date de la candidature.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

La présente consultation est réservée aux sociétés d'assurance et/ou mutuelles, organismes portant et provisionnant les risques. Les intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurance (attestation ORIAS à fournir — sauf si prestataire de service non soumis à ORIAS) peuvent également candidater en complément de ces organismes.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 22/07/2019 Local time: 14:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 23/08/2019

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

Compte tenu du caractère confidentiel et sensible que présentent certains documents du dossier, ceux-ci seront transmis uniquement sur demande écrite auprès de la cellule des marchés au moyen de l'annexe n° 1 au RC. Les candidats doivent impérativement transmettre leur réponse par voie dématérialisée avant la date limite de réception des candidatures via la plate-forme PLACE. Dans le cadre de la présente consultation, les candidats ont interdiction de présenter leurs offres en agissant à la fois:

- 1) en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- 2) en qualité de membres de plusieurs groupements conformément à l'article R. 2142-21 du CCP.

Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements pour un même marché. Si plusieurs organismes concourent directement (lien contractuel direct entre chaque organisme et le souscripteur) à la couverture des risques objet d'un même marché, tous doivent impérativement être membres du groupement. Le soumissionnaire doit accepter les demandes formulées par les documents de la consultation et proposer l'ensemble des garanties, sous peine d'irrégularité de son offre. Le rejet total des CCP (ou leur substitution par les CG de l'assureur), ou l'inversion de la hiérarchie des textes entraînera le rejet de l'offre pour irrégularité. cependant, à titre dérogatoire, et compte tenu de la spécificité des marchés d'assurances, il est admis que le soumissionnaire formule des réserves à ces demandes. Dans tous les cas la structuration des CCP. Ne peut être modifiée (système général de franchise, montants des principales garanties, structuration générale des garanties...). La modification significative des demandes par la formulation d'une réserve substantielle ou de plusieurs réserves sensibles entraînera l'irrégularité de l'offre. La formulation d'une réserve au moins fera considérer l'offre comme une variante. L'acheteur effectue un classement initial des offres. Au terme de ce classement, l'acheteur peut:

- soit décider d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation si l'offre retenue est à la fois financièrement avantageuse et conforme aux exigences techniques formulées,
- soit engager une phase de négociation avec les soumissionnaires dont l'offre a été réceptionnée et qui n'est pas anormalement basse.

Dans ce cas, un courrier de négociation sera adressé à chaque soumissionnaire qualifié, les invitant à améliorer leur offre et soulignant les principales améliorations apportées. La négociation se déroulera en un seul tour. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard le lundi 15.7.2019 à 14:00, une demande écrite à la cellule des marchés. Les sociétés non retenues seront informées par écrit du rejet de leur candidature et de leur offre. Les modalités de consultation du contrat sont les suivantes: conformément à l'article L. 311-1 du CRPA, toute personne peut demander au CH d'Avignon la communication des documents administratifs liés à la présente procédure (y compris le contrat lui-même). Pour cela, la cellule des marchés, dont les coordonnées figurent dans le présent avis, doit être sollicitée par écrit, après la signature du contrat. La communication des documents ne peut être réclamée qu'une fois le contrat signé (soit au plus tôt 11 jours après l'envoi du courrier de rejet de l'offre aux candidats non retenus). Ces documents seront transmis de préférence par voie dématérialisée, dans un délai de 1 mois à compter de la demande, lorsque celle-ci est intervenue après signature du contrat, et sous réserve des éléments couverts par le secret en matière commerciale et industrielle. En cas de doute quant aux éléments communicables, le CH d'Avignon est susceptible de saisir pour Conseil la CADA.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 16 avenue Feuchères

Town: Nîmes

Postal code: 30000

Country: France

E-mail: greffe.ta-nimes@juradm.fr

Telephone: +33 466273700

Fax: +33 466362786

Internet address: <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les voies et délais de recours sont les suivants:

- référé précontractuel (articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 du code de justice administrative et R. 2182-1 du code de la commande publique pour les procédures formalisées): délai de 11 à 16 jours à compter de l'envoi de la notification du rejet de leurs offres aux candidats non retenus (11 jours en cas de transmission par voie électronique),
- référé contractuel (article L. 551-13 et R. 551-7 et suivants du code de justice administrative): délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (possibilité fermée en cas de publication d'un avis d'intention de conclure et respect du délai de standstill de 11 jours),
- recours pour excès de pouvoir (articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative): 2 mois à compter de la notification ou la publication de la décision,
- recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4.4.2014, département du Tarn-et-Garonne, n° 358994): 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 16 avenue Feuchères

Town: Nîmes

Postal code: 30000

Country: France

E-mail: greffe.ta-nimes@juradm.fr

Telephone: +33 466273700

Fax: +33 466362786

Internet address: <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

21/06/2019